LES ECHOS
9 Janvier 2015

PATRIMOINE

Quels ont été les investissements les plus fructueux de l'année 2014 ? Quelles sont les perspectives 2015 ? Les spécialistes présentent leurs analyses et se risquent au difficile exercice des pronostics dans un contexte où le rendement des actifs sans risques reste très bas.

Les 7 placements clefs pour 2015 passés au crible

Marie-Christine Sonkin
mcsonkin@les echos.fr

Après une année 2014 en demi-teinte, quels seront les placements gagnants en 2015 ? Un consensus se dégage en faveur des actions. Mais il faut prendre ces prévisions avec précaution. *« Pour 2014, le consensus de place était unanime et prévoyait une hausse des taux longs, principalement aux Etats-Unis, et un marché actions mieux orienté en Europe qu'aux USA. Douze mois plus tard, on constate que c'est l'inverse qui s'est produit »*, constate Sébastien Korchia, directeur de la gestion actions de Meeschaert Asset Management.

1 ATTENTION, LES ACTIONS AMÉRICAINES SONT CHÈRES

Son enthousiasme pour les actions américaines est modéré. *« Les valorisations sont dans le haut de la fourchette*, estime-t-il, *et la hausse du dollar n'est pas un facteur favorable pour les entreprises. Après plusieurs années de hausse, une pause semble logique. »* Une opinion partagée par Matthieu Grouès, responsable de la stratégie et de l'allocation d'actifs chez Lazard Frères Gestion : *« 2015 sera une année compliquée car les entreprises américaines sont déjà extrêmement rentables. Les profits – donc les cours de Bourse – progressent le plus sur les cinq premières années du cycle de croissance. Or, il a commencé mi-2009. Nous venons donc juste de dépasser les cinq ans. »*

2 REBOND ATTENDU POUR LES ACTIONS EUROPÉENNES

Les turbulences de la fin de l'année n'ébranlent pas les convictions des spécialistes quant à la capacité de rebond des actions européennes. *« On attendait une accélération de la conjoncture en 2014*, explique Matthieu Grouès, *le rendez-vous a été manqué. Les événements en Ukraine ont pesé sur la conjoncture, notamment en Allemagne, marché phare de la zone. Dans ce pays, les entreprises ont massivement déstocké, davantage même qu'en 2012 au pire moment de la crise de l'euro. On devrait donc bénéficier d'un effet de rebond. » « Les turbulences font partie intégrante des marchés actions*, explique Nicolas de Menthon, directeur chargé du développement de la clientèle privée chez Cholet Dupont. *Elles peuvent aussi se transformer en signal d'achat pour ceux qui étaient restés à l'écart. »*

3 FAIBLE POTENTIEL POUR LES OBLIGATIONS

« En 2014, la classe d'actifs qui a très bien fonctionné, c'est l'obligataire, explique Frédéric Surry, directeur des investissements en actions et obligations convertibles chez BNP Paribas Investment Partners. *Globalement, obligations d'Etat, crédit, "high yield"... Elles ont généré des performances entre 8 % et 10 %. Mais cette période de baisse des taux ne va pas durer éternellement. »*

En majorité, les gérants ne sont pas convaincus par les perspectives de cette classe d'actifs pour 2015. *« Il n'y a pas de raison que les taux longs remontent en Europe*, déclare Sébastien Korchia. *De fait, les obligations ne seront pas un placement à risque, mais le potentiel de gain est désormais très faible. »*

4 GÉRER SES LIQUIDITÉS AU PLUS JUSTE

Avec un rendement au plus bas, les placements court terme ne sont pas très attractifs. *« Il faut toujours conserver un volant de liquidités*, explique Hervé de La Tour d'Artaise, président de CGPC (Association française des conseils en gestion de patrimoine certifiés). *Même si le taux du Livret A peut descendre à 0,8 %, il est toujours utile de disposer de fonds mobilisables à tout moment. Leur montant dépendra des besoins pouvant être identifiés et il n'est pas absurde dans une famille de détenir deux Livrets A au plafond, mais, au-delà, il faut songer à arbitrer car si le rendement protège d'une inflation au plus bas, il est insuffisant. En revanche, je déconseille les livrets en ligne proposés par nombre d'établissements, car, au-delà des offres promotionnelles alléchantes qui sont limitées dans le temps et en*

montant, la rémunération descend à 1 % brut, de laquelle il faut déduire une lourde fiscalité. » « *Attention à ne pas conserver trop de liquidités,* met en garde Nicolas de Menthon. *Compte tenu de rendements très faibles, de l'inflation et de l'impôt, notamment pour les assujettis à l'ISF, refuser de prendre des risques en restant liquide, c'est s'appauvrir à coup sûr.* »

5 FAIRE BON USAGE DE L'ASSURANCE-VIE

« *L'assurance-vie est aujourd'hui un produit à tout faire qui peut être utilisé pour des placements court terme, moyen terme ou long terme* », estime Hervé de La Tour d'Artaise. En 2014, selon lui, le rendement des contrats d'assurance-vie devrait s'établir entre 2,7 % et 2,8 %. Reste que l'assurance-vie n'est qu'une enveloppe juridique et fiscale permettant de se diversifier. « *Il ne faut ni rester en euros à 100 %, totalement sécurisée, ni tout miser sur des unités de compte. A chacun de trouver le bon équilibre en fonction de ses besoins à court, moyen et long terme et de ses souhaits en termes de protection du capital* », insiste-t-il.

« *Aujourd'hui, la part des unités de compte (UC) dans la collecte n'est que de 16 % à 18 %. Il faudrait avoir de 50 % à 60 % de son capital en UC,* martèle Cyrille Chartier Kastler, créateur de Good Value for Money, prescripteur de contrats d'assurance-vie. *La poche en euros peut dorénavant être considérée comme une poche monétaire. A une échéance de trois à cinq ans, il faut être conscient que sur la partie euro on va vers des rendements – nets de frais et de prélèvements sociaux – négatifs. Dès lors, il faut "déshabituer" les épargnants des fonds en euros.* » Il se montre en revanche très sceptique sur le potentiel des contrats euro-croissance, dont sont déjà présentés les premiers spécimens. « *Vu le niveau de taux actuels, le potentiel de surperformance sur des durées de 8 à 12 ans est inexistant. D'ailleurs, certains contrats ne proposent qu'une garantie de 80 % du capital. A ce compte-là, il faut préférer un contrat en euros.* »

6 VERS UNE STABILISATION DES COURS DE L'OR

Après avoir décroché en 2013, l'or physique a connu une année 2014 en demi-teinte. « *C'est une classe d'actifs que je ne recommande pas,* déclare Hervé de La Tour d'Artaise. Pour Nicolas de Menthon, « *l'or a eu les faveurs des investisseurs dans les années 2008-2012. Il a joué le rôle de valeur refuge face au risque d'éclatement du système bancaire et a aussi été objet de spéculations via l'or papier. Ce n'est plus le cas aujourd'hui. Les craintes systémiques se sont éloignées et le dollar a retrouvé son statut de valeur offrant des rendements positifs pendant les crises.* »

Il existe toutefois des arguments laissant présager pour 2015 une stabilisation, voire une remontée des cours du métal jaune. « *On assiste à une reprise de la demande pour la bijouterie en Inde,* explique François de Lassus, directeur de la communication externe de CPoR Devises. *Parallèlement, la demande se raffermit aux Etats-Unis, conséquence de prix devenus plus abordables et de la reprise dans le pays. Autre élément à prendre en considération : l'abandon d'exploitation de gisements par les mines d'or dont la rentabilité s'est détériorée, vu la baisse des cours. Autre conséquence de la baisse des prix, les ventes en vue de recyclage ont beaucoup diminué. La production devrait donc rester étale en 2015. Fermeté de la demande et contraction de l'offre : ces facteurs pourraient faire monter les cours l'année prochaine* », conclut-il.

7 LES SCPI DEVRAIENT RÉSISTER

Les sociétés civiles de placement immobilier (SCPI) ont rarement eu autant de succès. Elles permettent d'investir dans l'immobilier d'habitation pour bénéficier de dispositifs de défiscalisation mais surtout dans l'immobilier de bureau, plus rentable. « *Le rendement des SCPI devrait s'établir autour de 5 % pour 2014, en très léger retrait par rapport à 2013 (5,13 %),* estime Jonathan Dhiver, fondateur du site Meilleurescpi.com. *Leur prime de risque n'a jamais été aussi élevée par rapport à des emprunts d'Etat qui rapportent moins de 1 %.* » Les prix des parts devraient aussi rester stables. « *On est dans une logique de rendement et le contexte économique ne permet pas d'espérer un hausse,* explique-t-il. *Les SCPI vont continuer à bien se porter, de bons investissements ont été réalisés, des baux fermes de longue durée ont été signés... Cependant j'appelle à être vigilant sur les SCPI commerces. Leurs locataires subissent les effets de la crise économique et de la concurrence d'Internet. Ces dix dernières années, les loyers ont doublé du fait des indexations. Les locataires n'hésitent pas à libérer des surfaces, ce qui augmente le taux de vacance.* » ■

Les chiffres clefs

+ 0,3 %

INFLATION 2014 (ESTIMATION)

La faiblesse des derniers chiffres fait craindre l'entrée dans une spirale déflationniste.

– 0,54 %

PERFORMANCE DU CAC 40 EN 2014

Un score décevant pour les fleurons de la Bourse de Paris.

Bettina Mannina Communication
411, Avenue du Prado – Bâtiment 11 – 13008 Marseille
04.91.26.02.47 – agence@bm-presse.fr

BFM BUSINESS

26 Novembre 2014

http://bfmbusiness.bfmtv.com/mediaplayer/video/investir-dans-l-or-est-il-encore-rentable-francois-de-lassus-2611-359668.html

Bettina Mannina Communication
411, Avenue du Prado – Bâtiment 11 – 13008 Marseille
04.91.26.02.47 – agence@bm-presse.fr

LE REVENU
26 Novembre 2014

L'or toujours considéré comme une valeur refuge

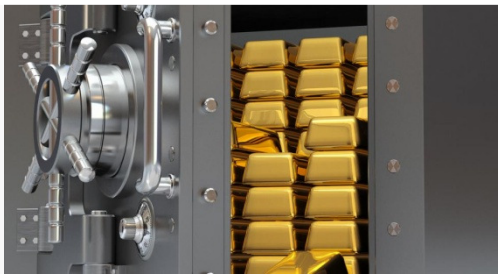

PAR GERARD BLANDIN - **EN DEPIT DE LA BAISSE RECENTE DES COURS, LES FRANÇAIS RESTENT ATTACHES AU METAL JAUNE, MAIS DEPLORENT LE NIVEAU ELEVE DE TAXATION.**

La possession d'or sous forme de pièces ou de lingots concerne une part significative des Français : 12% d'entre eux en possèdent actuellement, selon une enquête d'Ipsos réalisée en partenariat avec CPoR Devises, notamment les catégories modestes (ouvriers, employés, etc.). Et 80% des personnes qui possèdent ou ont possédé de l'or l'ont obtenu par héritage ou par donation.

Pour autant, le marché de l'or s'avère être relativement grippé en France,souligne Ipsos. Plus de 7 possesseurs d'or sur 10 détiennent cette épargne depuis au moins dix ans. Même si la durée de détention se justifie par le caractère de valeur refuge, la fiscalité est considérée comme pénalisante notamment par rapport aux autres pays européens.

83% des Français considèrent que cette différence de taxation nourrit l'évasion fiscale et pousse les détenteurs d'or à ne pas revendre, précise l'enquête. Au total, pour les deux tiers des personnes possédant ou ayant possédé de l'or, la législation en matière de taxation est un frein à la vente. A leurs yeux, la baisse des taxes à la revente pourrait être un moyen de relancer le marché de l'or français.

Par ailleurs, la Commission européenne vient de publier la liste des pièces qui seront traitées comme de l'or d'investissement dans les Etats membres en 2015, avec une exonération de TVA à la clé. Cette exonération s'applique à toutes les émissions de pièces figurant sur cette liste, à l'exception de celles dont la pureté est inférieure à 900 millièmes. Toute pièce ne figurant pas sur la liste peut néanmoins être également exonérée si elle satisfait aux critères fixés par la directive 2006/112/CE.

Bettina Mannina Communication
411, Avenue du Prado – Bâtiment 11 – 13008 Marseille
04.91.26.02.47 – agence@bm-presse.fr

LE FIGARO.FR
24 Novembre 2014

Les Français possèdent 90 milliards € d'or

Les Français détiennent 3000 tonnes d'or sous forme de pièces et lingots, soit une réserve financière de 90 milliards d'euros, explique ce lundi le spécialiste de l'or et des devises, CPoR.

D'après une étude commandée à Ipsos en mai dernier, la possession d'or concerne toutes les couches sociales de la population française, notamment les catégories modestes (ouvriers, employés), "fruit d'une longue tradition d'or acquis par héritage ou donation".

L'essentiel de ce bas de laine est détenu depuis plus de 10 ans et 80% des personnes qui possèdent ou ont possédé de l'or l'ont obtenu par héritage ou donation.

Fiscalité trop contraignante

D'après l'étude, la revente de cet or permettrait de participer "activement à la relance économique". Or, 66% des détenteurs de métal jaune trouvent que la législation actuelle sur les métaux précieux est un frein à la vente. "Seuls les métaux précieux (y inclus le vieil or et les bijoux destinés à la fonte) sont taxés à 10,5%, les autres composantes le sont à 6,5%", explique CPoR dans un communiqué.

83% des sondés disent avoir le sentiment que ce niveau de taxation "pousse les possesseurs d'or à ne pas revendre". 50% se disent prêts à vendre si la législation évolue dans un sens "plus favorable".

CPoR, qui se présente comme "le premier intervenant en France sur le marché du change et de l'or physique aux fins d'investissement", milite donc pour un alignement de la taxe forfaitaire à la revente de l'or et des métaux précieux sur le régime aujourd'hui en vigueur pour les bijoux, c'est-à-dire 6,5% avec une franchise de 5000 euros.

"En estimant que près de 40% des ventes se situeront dans la franchise des moins de 5000 euros, ceci permettrait tout de même à l'Etat d'encaisser 175 millions d'euros. De plus, injectés dans l'économie, les 4,325 milliards d'euros issus de la vente de l'or rapporteraient à l'Etat un peu plus de 720 millions d'euros de TVA", assure CPoR.

BFM BUSINESS
21 Novembre 2014

Un Français sur dix a de l'or chez lui

12% des Français possèdent de l'or, sous forme de lingots ou de pièces.
© Lingot d'or Jo Yong hak – Reuters

Les détenteurs d'or l'ont le plus souvent reçu en héritage ou bien en cadeau. Selon une étude Ipsos, la taxation à 10,5% sur la vente d'or, adoptée au début de l'année, est jugée "injuste" par 74% des propriétaires.

La nouvelle taxation sur les ventes de métaux précieux a du mal à passer chez les 16% de Français qui possèdent ou ont possédé de l'or. Selon une étude publiée mardi par Ipsos, 74% d'entre eux "trouvent la législation injuste", et 76% la trouvent "peu propice à la vente d'or". Depuis le début de l'année, la vente d'or est en effet taxée à 10%, 10,5% en comptant la CRDS, contre 7,5% auparavant.

Alors que le cours du métal était en baisse en 2013, "il est aberrant de penser que taxer plus un produit d'épargne connaissant un cours à la baisse va permettre de dégager un rendement intéressant pour financer un placement à la hausse sur le marché de l'art", avait expliqué Jean-François Faure, président d'AuCoffre.com, site d'achat en ligne d'or et d'argent physique, à BFMBusiness.com.

Une valeur refuge

Et la taxe ne touche pas que les millionnaires. L'étude établit également le profil type du propriétaire de lingots ou de pièces d'or. Résultat: 12% de Français possèdent actuellement de l'or, et cette répartition se retrouve à travers la société.
10% des personnes aux revenus modestes possèdent actuellement de l'or, 11% des ouvriers, 12% des employés, 13% des cadres, 13% des personnes ayant les revenus les plus élevés. La plupart des propriétaires d'or ne l'ont pas acheté: 45% en ont hérité, et 35% l'ont reçu comme cadeau.

La plupart des vendeurs d'or le font parce qu'ils disent "avoir eu besoin d'argent" (71%), alors que les personnes qui choisissent de garder leurs lingots le font parce qu'il s'agit d'une "valeur refuge" (76%).

Bettina Mannina Communication
411, Avenue du Prado – Bâtiment 11 – 13008 Marseille
04.91.26.02.47 – agence@bm-presse.fr

Une taxe inédite en Europe

Dans ces conditions, les différences de législations entre les différents pays d'Europe ont du mal à passer: les personnes interrogées sont 83% à estimer que ces contrastes "poussent les possesseurs d'or français à ne pas vendre", et la même proportion à penser qu'ils "nourrissent l'évasion fiscale".

Les taxes sur la vente d'or varient en effet énormément entre différents pays d'Europe: elle est soumise à la taxe sur la plus-value en Italie (12,5%) et au Royaume-Uni (18%), mais n'est pas taxée en Suisse et en Belgique.

Écrit par J.S

Bettina Mannina Communication
411, Avenue du Prado – Bâtiment 11 – 13008 Marseille
04.91.26.02.47 – agence@bm-presse.fr

LES ECHOS
21 Novembre 2014

L'OR EST-IL ENCORE UNE VALEUR REFUGE ?
Les cours sont orientés à la baisse, mais l'or a prouvé sa résistance face à toutes les crises. Faut-il acheter ou vendre ?

PLACEMENTS // Après avoir suscité un engouement sans précédent, l'or est tombé de son piédestal. Faut-il profiter de la chute des cours pour investir ou spéculer sur une nouvelle baisse ?

L'or est-il toujours une valeur refuge ?

Marie-Christine Sonkin
mcsonkin@lesechos.fr

Après avoir perdu 28 % en 2013, l'once d'or pourrait cette année enfoncer de nouveaux planchers. Nombre de spécialistes estiment que la baisse n'est pas terminée. Faut-il toujours voir dans l'or une valeur refuge ?

● LES FACTEURS QUI INFLUENT SUR LES COURS

L'or est certes une matière première, mais, à la différence des autres, il est aussi un produit de consommation très dépendant de la demande des particuliers. « *Selon le World Gold Council* [WGC], *l'Inde, qui figure parmi les plus gros consommateurs, a enregistré sur la bijouterie son meilleur trimestre* [T3 2014] *depuis le record du T3 2007* », affirme François de Lassus, directeur de la communication externe, CPoR Devises. Un facteur qui devrait pousser les cours à moyen terme, mais, pour l'instant, la Chine et l'Inde, les pays les plus consommateurs d'or, attendent que les cours baissent encore ou du moins se stabilisent pour redevenir acheteurs.

Autre facteur important pour l'évolution du prix : le comportement des banques centrales qui détiennent dans leurs coffres des réserves d'or, à la fois garantie et réserve de change. « *Depuis le troisième trimestre 2008, les banques centrales sont acheteuses, notamment la Russie et le Kazakhstan. Selon le WGC, elles ont acquis 335 tonnes d'or à fin septembre 2014*, souligne François de Lassus, *contre 324 tonnes seulement sur toute l'année 2013.* »

Ces facteurs positifs sont contrebalancés par la hausse du dollar, dont la corrélation inverse avec le prix de l'or ne se dément pas. L'effet de ces arbitrages est d'autant plus brutal que les transactions s'effectuent surtout via les fonds indiciels adossés à l'or.

● L'EFFET POSITIF DU CHANGE

Si la hausse du dollar est un facteur de baisse de l'or, il ne faut pas oublier que l'investisseur français achète quant à lui ses pièces ou lingots en euros. La baisse du cours de l'once a dès lors été largement amortie par l'effet change puisque, dans la même période, le dollar s'est valorisé par rapport à l'euro. « *Depuis le début de l'année, l'once a perdu environ 5,5 % en dollars*, explique François de Lassus, *mais en euros, l'once progresse de plus de 4 %. Sur 52 semaines, l'on perd 9 % en dollars mais seulement 2 % en euros.* »

● ACHETER OU VENDRE ?

Pour François de Lassus, pas de doute, c'est le moment d'acheter. Certes, pas pour spéculer, car ce ne doit surtout pas être le moteur de l'investisseur qui choisit l'or physique, mais pour profiter de cours très bas qui devraient se redresser à moyen, long terme. « *Il est toujours intéressant de détenir de l'or dans un portefeuille pour son effet contracyclique, sa liquidité et l'assurance que cet actif tangible conservera une valeur. Pourtant, contrairement aux autres investisseurs particuliers du monde, les Français achètent lorsque les cours sont à la hausse* », déplore-t-il. Les particuliers qui profiteront de l'opportunité de se lancer ne doivent pas oublier l'inconvénient majeur de l'or : il ne rapporte rien. En outre, il faut compter avec un coût de conservation assez élevé : les frais de garde sont de l'ordre de 2 % par an.

● LE POIDS DE LA FISCALITÉ

Enfin, il ne faut pas négliger le poids de la fiscalité. Le vendeur d'or physique d'investissement a le choix entre une taxe forfaitaire à 10,5 % (10 % de taxe et 0,5 % de CRDS) sur la totalité de la valeur du bien vendu (que l'on ait fait ou non une plus-value), et une taxation sur la plus-value (différence entre les prix d'achat et de vente) à hauteur de 34,5 % avec un abattement de 5 % par an au-delà de la deuxième année de détention. Dans ce cas, il est de facto exonéré au bout de vingt-deux ans de détention.

« *En pratique, seuls les acheteurs entrés sur le marché à partir de 2008, peuvent bénéficier de cette dernière option*, déplore François de Lassus, *car il faut pouvoir justifier du prix et de la date d'acquisition, ce qui en exclut l'essentiel du bas de laine or des Français, estimé à 3.000 tonnes, soit 90 milliards d'euros !* »

90

MILLIARDS D'EUROS
C'est la valeur du bas de laine « or ». Les Français en possèdent environ 3.000 tonnes sous forme de pièces et lingots.

L'once est loin de son reccord de 2011

Cours de l'or depuis janvier 2000

Repères chiffrés

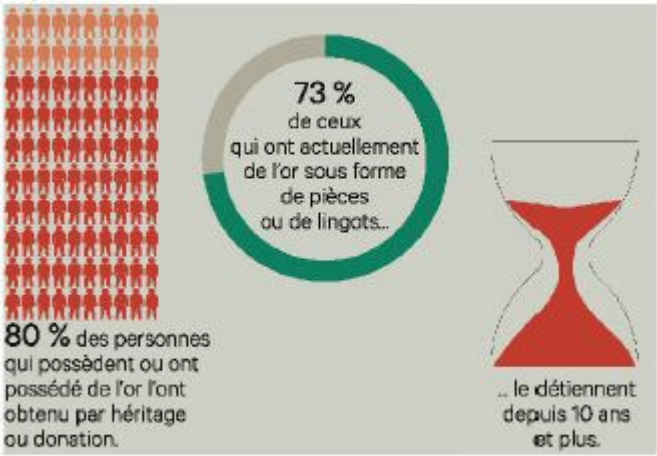

« LES ÉCHOS » / SOURCES : BLOOMBERG, IPSOS

Gagner à la baisse

On peut aussi gagner de l'argent en pariant sur la baisse des cours. Pour cela, on peut se tourner vers des « turbos put », des produits de Bourse émis par différents établissements. BNP Paribas, par exemple, propose un « turbo put infini », assorti d'un levier de 2,56 % sur l'évolution inverse du sous-jacent or (une variation de 1 % des cours de l'once entraîne une évolution de 2,56 % du prix du turbo put). Pour bénéficier d'un gros effet de levier et de frais très faibles, les investisseurs les plus avertis pourront miser sur les CFD (contrats pour la différence). Le CFD est un contrat portant sur la différence de cours d'un actif entre le moment où vous ouvrez une position et le moment où vous la clôturez. Attention, en passant des ordres avec les CFD, vous négociez sur un marché dérivé. Vous n'êtes jamais propriétaire des valeurs négociées. « *Prenons l'exemple d'un contrat nominal de 100 onces. Quand le cours de l'once varie d'un point, on perd ou on gagne 100 dollars*, explique Arnaud Poutier, directeur d'IG France. *Imaginons que l'once, au jour J à 1.163 dollars, passe à 1.100 dollars. La différence est de 63 dollars × 100. L'investisseur gagne 6.300 dollars. Supposons maintenant que l'once progresse et passe à 1.200 dollars. Dans ce cas, l'investisseur perdra 37 dollars × 100, soit 3.700 dollars. Attention*, précise-t-il, *il faut pouvoir tenir sa position, c'est-à-dire disposer d'une couverture suffisante pour affronter provisoirement une évolution de cours inverse de celle anticipée. Et ce d'autant plus que l'effet de levier, rapport entre le dépôt et l'exposition au marché, est ici très important.* »

LES ECHOS PATRIMOINE
21 Novembre 2014

FICHE//

OR physique

RISQUE > **5/10**

RENDEMENT > **0**

POTENTIEL DE PLUS-VALUE > **MODÉRÉ**

1 DÉFINITION ET OBJECTIF

Un investissement en or physique permet de se diversifier et de disposer d'un actif tangible. Considéré comme valeur refuge, l'or permet aussi de se prémunir contre l'inflation, ce qui n'est pas une priorité à l'heure actuelle. On peut détenir des lingots, mais aussi des lingotins (à partir de 5 grammes) ou des pièces comme le napoléon, ce qui permet de fractionner ses investissements.

2 MARCHÉ 2014 ET PERSPECTIVES 2015

Entre décembre 2008 et juin 2011, les cours de l'or ont bondi de 70 %. En 2013, ils ont connu une chute vertigineuse de 28 %. Le lingot cotait 30.060 euros le 4 novembre 2014 (source CPoR Devises), en hausse de 7 % depuis le 1er janvier. Certains estiment que le cours actuel offrent un opportunité d'achat, mais pour 2015 les avis sur l'évolution du cours sont partagés.

3 FRAIS

Il faut compter une commission comprise entre 1,5 % et 3 % par opération en fonction de l'intermédiaire et du type de pièce.

Conseil de l'expert

« Sur le moyen terme, les fondamentaux devraient soutenir la hausse des cours. »

FRANÇOIS DE LASSUS, directeur de la communication de CPoR devises

« Les épargnants français devraient profiter des prix actuels de l'or pour investir dans l'or physique sous forme de pièces, lingotins et lingots... L'or demeure une assurance sur le long terme, une valeur refuge. »

à savoir

La valeur d'une pièce dépend aussi de l'offre et de la demande la concernant. La différence entre le prix d'une pièce et sa valeur d'or fin s'appelle la prime.

COURS DE L'OR AU 04/11/2014

DÉSIGNATION	POIDS (EN G)	VALEUR (EN EUROS)
Lingot	1.000	30.060
Lingotin oR® 5 g	5	160
Lingotin oR® 100 g	100	3.065
10 francs Napoléon	3,226	101
20 francs Napoléon	6,452	175,20
Krugerrand Afrique du Sud	33,930	1.002
10 florins néerlandais	6,720	185
10 dollars	16,719	533
20 dollars	33,437	1.060
20 francs suisses	6,452	177,50

Source : CPoR Devises

FISCALITÉ Exonération après 22 ans

L'investisseur peut choisir une taxe forfaitaire de 10 % (plus la CRDS de 0,5 %) qui s'applique sur le produit de la vente (plus-value ou pas...), soit 10,5 % depuis le 1er janvier 2014. Il peut opter aussi pour le régime des plus-values réelles dès lors qu'il peut justifier du prix et de la date d'acquisition. La taxe est alors de 19 %, plus 15,5 % de prélèvements sociaux, soit 34,5 % avec une décote de 5 % par an sur la plus-value à partir de la 3e année de détention. L'exonération est donc totale au bout de 22 ans de détention. // M-C. S.

Bettina Mannina Communication
411, Avenue du Prado – Bâtiment 11 – 13008 Marseille
04.91.26.02.47 – agence@bm-presse.fr

LIBERATION
28 Juin 2014

Vacances d'été : recherche de la meilleure offre au meilleur prix

Les vacances d'été restent essentielles pour la majorité des Français, qui seront nombreux cette année sur les plages, à la campagne ou à la montagne, avec un budget en légère hausse par rapport à 2013, qui n'empêche pas la recherche des meilleures offres.
Entre la moitié et les deux-tiers des Français devraient partir loin de chez eux cet été, d'après les intentions exprimées. Ils seront ainsi un peu plus nombreux que l'an dernier et que leurs voisins européens. Un peu plus d'un Français sur deux (55%), soit 35,6 millions de personnes, a prévu une escapade ou de vraies vacances entre juin et septembre, indique le cabinet Protourisme.

En 2013, ils étaient 52% à prendre des congès à cette période. La durée moyenne du séjour s'échelonne entre huit et onze jours.

- Voyageurs plus exigeants -
L'an dernier, crise oblige, de nombreux foyers qui n'arrivaient plus à suivre, avaient préféré économiser en prévision d'éventuels coups du sort. Cette année, il semble qu'ils n'aient plus l'intention de sacrifier les sacro-saintes vacances d'été.
Les professionnels du secteur pensent que la saison sera globalement meilleure que l'année dernière.

"On constate qu'il y a un vrai désir de vacances, ils ne veulent pas y renoncer mais ils sont en revanche très attentifs au juste prix. Ils sont prêts à différer leur séjour si le prix ne convient pas", assure Didier Arino, le directeur de Protourisme.
Les vacanciers "veulent le bon prix, la bonne météo, la bonne formule dans la bonne destination", ajoute-t-il. Ils cherchent donc la bonne affaire jusqu'au dernier moment et les ventes de dernière minute sont en hausse par rapport à l'été 2013, selon les professionnels.
René-Marc Chikli, patron du Seto, (Syndicat des entreprises du tour-operating), est affirmatif : "un tiers des réservations se font sur le mois (de départ en vacances, ndlr)". Actuellement, "on note un petit retard : -2% dans les réservations de l'été mais on espère qu'il y aura un redémarrage avec les ventes de dernière minute", explique Jean-Pierre Mas, président du Syndicat national des agents de voyage (Snav). Pour les partants, qui resteront à 72% en France, la priorité reste la mer (61%), devant la campagne (16%), la ville (13%) et la montagne (10%), selon Protourisme. Et comme chaque année, la majorité des départs se concentrera sur le mois d'août. Côté financier, l'heure reste à l'économie pour les familles, même si le budget moyen est en hausse par rapport à 2013(6,5%, selon Protourisme).

Pour limiter leurs dépenses, les vacanciers recherchent les formules tout compris et autres solutions à bas coûts comme le camping ou les locations entre particuliers. "On note aussi une vraie tendance cette année : la proximité des séjours, on ne part pas très loin de chez

soi, à environ 300 kilomètres à la ronde, afin d'éviter les frais d'essence et autres", remarque Patrick Cochet, responsable de la promotion chez Cap France, réseau de villages vacances à loyers modérés.

En France, l'idéal reste de loger chez la famille ou la location partagée entre amis. Selon une étude Ipsos pour CPoR Devises, un quart des Français "rêve de se faire inviter" et un quart partage les frais de location à plusieurs. Pour les 28% qui s'orientent vers l'étranger, l'Espagne reste la destination phare, devant la Grèce qui tire cette année son épingle du jeu, les vacanciers profitant de la stabilité des prix et de la baisse de la menace des mouvements Pour la première année depuis 2010, la Tunisie semble légèrement redécoller (4%), selon René-Marc Chikli. Réelle "destination de dernière minute", il faut attendre "la fin de la saison pour voir si cette destination est vraiment repartie", estime de son côté le patron de TUI France Pascal de Izaguirre. Il pointe du doigt, cette année, l'"effet coupe du monde", comme cause d'un léger décalage des départs. "De nombreuses personnes restent chez elles pour regarder les matchs".

Selon Panel on the Web pour Easyvoyage.com, 22% des vacanciers à domicile ont prévu de regarder la Coupe du Monde et 7% avouent même avoir posé des congés, bien que ne partant pas, pour se consacrer exclusivement au football.

Bettina Mannina Communication
411, Avenue du Prado – Bâtiment 11 – 13008 Marseille
04.91.26.02.47 – agence@bm-presse.fr

AFP
27 Juin 2014

Les vacances à l'économie: en France, chez des amis et moins longtemps

Paris, 27 juin 2014 (AFP) -

Un peu de plus de la moitié des Français prévoient de partir cet été, mais de moins en moins longtemps et de moins en moins loin. La plupart resteront en France, si possible chez des proches, et certains ne décideront qu'en toute dernière minute s'ils s'offrent une escapade.

NOMBRE
60% des Français comptent partir cet été, selon une étude de l'institut CSA pour RTL, 58% selon une étude de Panel on the Web pour le site Easyvoyage.com. Et un tiers des vacanciers se décidera au tout dernier moment.. Selon le cabinet Pro tourisme, 55% des Français, soit 35,6 millions de personnes, envisagent de prendre des congés cet été, entre les mois de juin et septembre. Ils étaient 52% en 2013.

DUREE
D'après les premières tendances, les partants prévoient une à deux semaines de vacances, soit une moyenne de neuf à douze jours par famille, durée relativement stable par rapport à l'an dernier, selon Easyvoyage.com. Le spécialiste du tourisme social VVF indique enregistrer "moins de réservations sur deux semaines". Même en camping, "la durée se raccourcit progressivement", note Guylhem Féraud, le président de la fédération de l'hôtellerie de plein air (FNHPA). "On a perdu 7 à 9 jours de vacances sur dix ans". Les habitués privilégient le standing habituel mais limitent la longueur du séjour.
Chez les riches aussi: "Quand on rogne, c'est sur la durée, pas sur la qualité", affirme Corinne Louison, la DG de Directours, voyagiste spécialisé dans "le luxe à prix doux".

BUDGET
Selon CSA, le budget sera en moyenne de 775 euros pour une famille de 4 personnes, contre 763 euros l'an dernier. Selon un sondage pour Easyvoyage.com, il sera d'environ 900 euros par semaine pour 2 adultes et 2 enfants. Pour Protourisme, le budget moyen en hébergement marchand est de 1.550 euros par foyer pour une durée moyenne de 10 jours. Quelque 46% des Français ont un budget inférieur à 1.000 euros par foyer pour leur séjour en vacances, selon le cabinet qui assure que le budget 2014 est en légère hausse (6,5%) par rapport à l'année passée. Pour 36% de ceux qui partiront, le budget sera réduit par rapport à l'an dernier, selon une étude de l'institut Ipsos pour CPoR Devises.
En général, le budget est calculé et fixé à l'avance et on s'y tient, notent les professionnels. Et on refuse de s'endetter pour les vacances : seulement 23% des partants prennent un crédit pour les financer, selon Expedia.fr, et 68% ont épargné entre un et six mois pour les financer.

QUAND
Les deux premières semaines d'août restent les plus prisées. La "vraie" saison se réduit désormais à la dernière semaine de juillet et à la première quinzaine d'août, selon les professionnels.

HEBERGEMENT
L'idéal ce sont les amis dans le midi et la tante en Bretagne, dans un esprit de famille. Un Français sur quatre "rêve de se faire inviter" selon l'étude Ipsos, et un quart choisit de partager les frais avec une location à plusieurs. Les campings attirent toujours énormément. Chez VVF, on observe que moins de prestations annexes sont réservées, et par rapport à l'an dernier, davantage de locations moins chères.

DES RESERVATIONS TRES TOT ET TRES TARD
Un tiers des vacanciers ont réservé leur séjour dès janvier-février, voire avant, selon les professionnels interrogés. Mais un tiers réserveraient plutôt au dernier moment, contre 24% l'an dernier (Easyvoyage), et même en "hyper last minute": on achète le matin et on part l'après midi pour saisir les offres promotionnelles.

DESTINATIONS
Essentiellement la France. Mais les professionnels soulignent aussi le retour de la Grèce, y compris continentale, qu'ils qualifient de "star de l'été", et progressivement de la Tunisie.

Bettina Mannina Communication
411, Avenue du Prado – Bâtiment 11 – 13008 Marseille
04.91.26.02.47 – agence@bm-presse.fr

LE PARISIEN
24 Juin 2014

FRAIS BANCAIRES
Payer moins cher à l'étranger, c'est possible

Payer sans frais à l'étranger, c'est possible

DEVISES. Le duo PayTop-MasterCard propose des cartes prépayées rechargeables pour retirer de l'argent ou payer à l'étranger sans frais bancaires.

TERMINÉS LES FRAIS et commissions que vous payez dès lors que vous effectuez un paiement ou un retrait d'argent avec votre carte bancaire à l'étranger ? C'est ce que promettent en tout cas les responsables de PayTop, qui lancent ces jours-ci la carte multidevises. Basée sur le modèle du prépaiement, cette carte est — grande nouveauté — rechargeable en plusieurs monnaies étrangères à la fois. Associée à MasterCard, elle permettra de régler ses achats et de retirer du liquide gratuitement, ou presque *(voir tableau ci-contre)*, en dehors de la zone euro. Soit dans plus de 150 pays dans le monde. Une manière d'adoucir son budget voyage à quelques jours des grands départs, et alors qu'un vacancier sur quatre opte pour l'étranger, dont la moitié hors zone euro, selon un récent sondage Ipsos-CPoR Devises.

Bientôt six monnaies disponibles

Concrètement, comment marchera cette carte ? Après l'avoir commandée auprès de PayTop *(www.paytop.com)*, son détenteur doit (comme pour toute carte prépayée) la créditer — cette opération sera réalisée avec les codes PIN et d'activation qui seront fournis par la société. Condition indispensable, il faut déjà posséder une carte bleue et un compte bancaire pour effectuer le virement. Comme son nom l'indique, la carte multidevises peut être créditée avec plusieurs monnaies différentes. Pour le moment, trois devises sont disponibles : l'euro, le dollar américain et la livre sterling anglaise. Trois autres monnaies — le franc suisse, le dollar canadien et le yen japonais — devraient être ajoutées vers la fin de l'année, indiquent David Boucher et Philippe Coup-Jambet, les président et directeur général de PayTop. A terme, la carte devrait pouvoir même en accueillir douze !

Trois formules différentes ont été créées pour répondre aux besoins de chaque voyageur : une carte Voyageur justement, pour les habitués des séjours à l'étranger, une carte Student pour... les étudiants et Travel Secure, remplaçant les chèques voyages (les fameux « travellers »). Si les possesseurs des deux premières cartes doivent acquitter une cotisation annuelle, bien moins élevée que pour une carte classique *(voir tableau)*, ce n'est pas le cas pour la troisième. Pour cette dernière, chaque opération est facturée. Exemples : 1 € par paiement, 3 € par retrait et 3,5 % de frais de change, etc.

Dans tous les cas, le plafond de chargement annuel a été fixé à 35 000 € — ou son équivalent en dollars et en livres. Précision : « On peut suivre sur Internet et en temps réel les paiements et les retraits. Bien pratique quand on veut surveiller les dépenses de ses enfants avec la carte student qu'on leur a offerte », ironise David Boucher.

Une première en France

« Autre gros avantage, poursuit Philippe Coup-Jambet, lorsqu'un portefeuille de devises est vide, le détenteur peut le recharger gratuitement sur Internet ou avec son mobile en puisant dans l'autre réserve de monnaie étrangère. » De même qu'il peut rapidement désactiver sa carte en allant sur le site de PayTop en cas de vol ou de perte. Voire la suspendre provisoirement... pour garder son argent en prévision des nouvelles vacances à venir.

« Cette carte est une première en France », clament fièrement ses promoteurs, citant seules deux expériences similaires en... Australie et au Brésil ! Rappelons cependant qu'une société britannique, Travelex, délivre elle aussi une carte du même type. Une menace ? « Nos tarifs sont compétitifs, ils feront la différence », assurent les deux dirigeants.

BRUNO MAZURIER

35 000 €

C'est le plafond de chargement annuel pour ces nouvelles cartes prépayées de la société PayTop. Il s'agit de la somme fixée en euros, ou son équivalent en dollars ou en livres.

VALEURS ACTUELLES
04 Juin 2014

L'or va-t-il de nouveau briller ?

Arbitrage

Malgré la chute de 28 % de l'once l'an dernier, l'investissement dans l'or reste plébiscité. Pour **François de Lassus,** responsable de la communication chez CPoR Devises, les cours actuels offrent un bon point d'entrée pour les épargnants qui n'en détiennent pas encore ou peu. Entretien.

Éternelle valeur refuge, l'or rebondit depuis quelques semaines après une année 2013 décevante...

Au cours de l'année 2013, l'or a baissé de près de 28 % en valeur comme en volume. Un peu partout dans le monde, les investisseurs en or papier se sont dégagés de leurs stocks pour arbitrer en faveur des marchés boursiers, qui, eux, se sont très bien tenus l'an dernier. Sur les ETF (*Exchange Traded Funds*) ou trackers, qui répercutent pas à pas les fluctuations de l'once, cela s'est notamment traduit par un déstockage de 800 tonnes de métal fin. Cependant, le recul a été beaucoup moins sensible pour l'or physique, car les investisseurs asiatiques ou allemands ont profité de la baisse des cours pour acheter.

Le rebond vous semble-t-il solide ? Jusqu'où l'once peut-elle monter ?

Si l'on s'en tient aux dernières prévisions des analystes, l'once d'or devrait se maintenir autour de 1300 dollars en 2014. Les fondamentaux du marché comme l'environnement économique, avec la persistance des dettes abyssales des États, et la situation géopolitique, avec notamment en Europe la crise ukrainienne, soutiennent les cours.

Quels rôles jouent les banques centrales dans les fluctuations de cours ?

Les banques centrales de la zone euro et la Banque nationale suisse viennent de renouveler leur accord visant à encadrer leurs achats-ventes d'or ; elles ont annoncé, le 19 mai, qu'elles conti-

François de Lassus : "L'once d'or devrait se maintenir autour de 1 300 dollars en 2014."

nueront à coordonner leurs actions pour ne pas perturber les cours de l'once, ce qui est interprété par les économistes comme une décision de conserver leurs stocks. Cet accord, qui prendra effet le 27 septembre pour cinq ans, montre combien l'or est considéré comme un actif stratégique. C'est un signal positif pour les épargnants prévoyants ou pour les bons pères de famille.

DROIT DEVRES

Pourtant, les investissements des Français ont continué de chuter au premier trimestre (– 13 %). À quoi est dû ce recul ?

Les hausses d'impôts de ces trois dernières années ont pesé sur les capacités d'épargne des Français, sur le pouvoir d'achat des ménages. Nombre d'entre eux ont été contraints à puiser dans leur bas de laine. Dans les portefeuilles, l'or doit s'analyser comme un placement de long terme. C'est un actif liquide, d'assurance, sans risque de contrepartie, contrairement aux actions ou obligations, qui peuvent présenter un risque de défaillance de leur émetteur. Historiquement, les banquiers suisses recommandaient à leurs clients de détenir au moins 5 % d'or dans leur portefeuille. À ce niveau, l'or joue un rôle stabilisateur face à la volatilité des autres placements.

Lingots, pièces, ETF, actions des mines d'or… Quels placements aurifères recommandez-vous ?

C'est à l'investisseur de faire son choix et d'en parler avec son conseiller. Concernant l'or physique, notre domaine d'intervention, il faut noter le succès des lingotins (des fractions de lingots de 5 à 500 grammes), que nous avons commencé à mettre sur le marché en 2010 pour satisfaire la demande d'investisseur qui ne pouvaient pas ou ne souhaitaient pas acheter un lingot compte tenu de son prix élevé.

Après la hausse de la taxe à la revente, l'an dernier, craignez-vous un nouvel alourdissement de la fiscalité sur l'or ?

La hausse de la taxe forfaitaire, qui est passée de 8 à 10,5 %, a contribué à paralyser les transactions. On estime à près de 3 000 tonnes le bas de laine en or des Français, dont 90 % auraient été transmis de la main à la main ou acquis sous régime d'anonymat.

Rares sont les épargnants qui peuvent justifier du prix ou de la date d'acquisition de leur or. Nous pensons qu'une baisse de la taxe forfaitaire, même temporaire, redonnerait du pouvoir d'achat aux Français et par là augmenterait les recettes de TVA de l'État.

Aujourd'hui, la France est le seul pays à imposer une taxe forfaitaire à la revente. En Belgique, il n'existe pas d'impôt sur les plus-values et en Allemagne, la revente est taxée uniquement si l'investisseur revend son or dans l'année. ●

Propos recueillis par Adélaïde Nouvion